



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 9 décembre 2010 – Mont de Marsan (40)

A65. Ils inaugurent une autoroute...

Le 14 décembre 2010 un représentant du gouvernement et les principaux élus aquitains inaugureront une nouvelle autoroute, l'A65 reliant Langon (33) à Pau (64).

Ces 150 kilomètres d'infrastructure s'ajoutent aux 10.950 kilomètres d'autoroutes et au 1.027.154 de kilomètres de routes déjà existant en France¹, aux 5,1 millions d'hectares de sol déjà artificialisés (soit 9,4% du territoire national)². **Ils annoncent également les 1.092 nouveaux kilomètres d'autoroutes** inscrits dans le projet 2010 de Schéma National des Infrastructures de Transport³ ou ayant récemment fait l'objet de déclaration d'utilité publique.

Nous sommes atterrés de constater que, non contents d'œuvrer à leur construction, nos élus locaux et nationaux célèbrent l'inauguration de ces équipements dédiés à la gloire du moteur à explosion.

Nous savons, et ils savent pourtant que :

- L'Agence Internationale de l'Energie, dans son dernier rapport, confirme que le « **pic pétrolier** » a été atteint en 2006 et que la production de pétrole conventionnel ne dépassera donc plus jamais ce niveau⁴. Le krach pétrolier est pour demain et, comme ils célébraient l'euphorie financière il y a trois ans, ils inaugurent aujourd'hui une autoroute.

- La décennie 2000-2009 a été la plus chaude jamais enregistrée⁵ et malgré la crise mondiale, les émissions de CO2 devraient marquer un nouveau record en 2010⁶. **L'urgence climatique est là**, et ils inaugurent une autoroute.

- Le trafic automobile diminue depuis 2003 en France⁷ et ils inaugurent une autoroute qui parie financièrement sur **un doublement de ce trafic à l'horizon 2020**.

- La dette publique explose, les services publics sont sacrifiés, et ils inaugurent une autoroute dont le **coût d'1,5 milliards d'euros** retombera inévitablement (contractuellement) sur la collectivité.⁸

- La crise sociale s'aggrave et ils inaugurent l'autoroute la plus chère de province, qui **coûtera aux usagers 19,70 €** pour 150 kilomètres⁹.

Aucune « mesure de compensation » ni aucun maquillage sémantique sur le registre de « l'autoroute verte » ne pourra occulter ces réalités ni l'outrage que fait subir cette infrastructure aux territoires et aux individus qu'elle a traversés.

Cette célébration est indécente.

Nous appelons à un rassemblement sur le lieu de l'inauguration qui aura lieu sur l'échangeur de Thèze le mardi 14 décembre au matin. Le rendez-vous est fixé sur la place du village de Thèze à 10h.

Contact presse : Julien Milanese 06 78 66 76 34

1 La documentation Française, 2008, Les transports en France, Dossier n°8068.

2 <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/territoire/occupation-des-sols-et-paysages/indicateurs-cle-occupation-des-sols.html>

3 http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=17426

4 <http://petrole.blog.lemonde.fr/2010/11/18/tout-va-bien-le-peak-oil-est-atteint-dit-lagence-internationale-de-lenergie/>

5 <http://www.france-info.com/sciences-environnement-2009-12-08-2000-2009-la-decennie-la-plus-chaude-378551-29-31.html>

6 http://www.lsce.ipsl.fr/Phocea/Vie_des_labos/News/index.php?id_news=2587

7 http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=556

8 Par avenant au contrat de concession (décret en Conseil d'Etat du 1^{er} septembre 2010) l'Etat doit par ailleurs verser une « indemnité pécuniaire » de 90 millions d'euros.

9 Pour un véhicule de classe 1 (JORF n°0281 du 4 décembre 2010 page 21344, texte n° 11)